



## Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Auvergne du 29/09/2019 à Chamalières

### Feuille d'émargement :

**Sont représentés les Clubs de :** Chamalières W03, Cusset W04, Montluçon W05, Ydes W06, Yzeure W07, Châtel Guyon W08, Saint Amand Montrond W09, Cournon W10, Bort les Orgues W12, Issoire W13, Vichy Académie W14, Ceyrat W15, Dore l'Eglise W17, Brioude W19, Dompierre/Besbre W21, Vichy Esplanade W27, Neuvic W29, Beauregard l'Evêque W30.

Soit 18 clubs sur 24.

**Bureau et délégués :** Josef Vebr, Catherine Haniez, Anne-Marie Mazoyer, Jean-François Castanier, Monique Tavernier, Nicolas Chanson, Robert Gourdin.

Soit 53 personnes physiques présentes, qui représentent 60 voix, auxquelles s'ajoutent 140 procurations, soit un total de 199 voix (1 personne présente âgée de moins de 16 ans).

\*\*\*\*\*

Le président ouvre la séance à 10h. Il remercie les personnes présentes ainsi que le club de Chamalières qui accueille cette Assemblée Générale, et il présente l'ordre du jour de cette matinée :

<ul style="list-style-type: none"><li>- Rapport moral</li><li>- Les effectifs</li><li>- Rapport d'activité</li><li>- Point sur les séjours</li><li>- Rapport financier et avis des vérificateurs</li><li>- Point Jeunes et scolaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Point scrabble classique</li><li>- Point arbitrage</li><li>- Elections des délégués régionaux</li><li>- Calendrier saison 2019-2020</li><li>- Election des rapporteurs financiers</li><li>- Réponses aux questions déposées</li><li>- Questions diverses</li></ul>
--	--

## **Puis il présente son rapport moral :**

Le bureau actuel clôt son troisième et avant-dernier exercice.

Malgré une légère baisse de ses effectifs, amorcée depuis plusieurs années, le comité reste dynamique. Les épreuves fédérales sont organisées dans chaque département, et un certain nombre de Clubs organisent des épreuves locales.

On note encore cette année une bonne représentativité du Comité dans les épreuves nationales et internationales, avec toujours de belles performances de nos jeunes.

On peut souligner la bonne activité du nouveau Club de Beauregard l'Evêque, avec quelques joueurs très prometteurs et l'implication de sa Présidente dans l'organisation des épreuves, en coopération avec Nicolas.

Le Président a participé aux Conseils d'Administration Fédéraux des 5 janvier et 23 juin 2019. Les comptes-rendus et documents annexes sont accessibles sur le site Fédéral.

En bref, je rappellerai :

- la modification de processus de versement de la redevance Fédé des simultanés permanents et fédéraux qui doit désormais transiter par la trésorière (même si le Comité ne perçoit rien)
- la suppression de l'achat de DUPLITOP qui sera fourni avec la licence (Prix inchangé)
- l'accès gratuit à Scrabblorama pour tous les licenciés, téléchargeable sur le site Fédéral en format PDF
- l'ajustement du règlement intérieur de la fédé concernant les personnes éligibles pour être représentants d'un comité à l'AG fédérale.
- la création d'une nouvelle épreuve, le Championnat de Topping qui a eu lieu ce vendredi 27 septembre. Centre ouvert à Chamalières, qui a vu participer 9 joueurs.

Avant de leur céder la parole, le Président remercie les membres du bureau pour le travail accompli tout au long de l'année, avec sérieux et assiduité, malgré leurs activités autres ou impératifs personnels.

## **Point sur les licences :**

Etat des effectifs au 31 août 2019 :

Dépt	clubs	2019	2018	2017
03	7	137	151	162
15	5	62	64	65
18	1	16	17	17
19	2	28	26	26
43	1	14	13	14
48	1	24	17	17
63	6	197	185	187
<b>Total</b>		<b>478</b>	<b>480</b>	<b>488</b>

## **Rappels concernant les licences :**

- 1 - Envoyer à Jean-François la feuille de ré-affiliation des licences du club par e-mail (copie) : [jefc15000@gmail.com](mailto:jefc15000@gmail.com).
- 2 - Envoyer ou transmettre les chèques DIRECTEMENT à Anne-Marie Mazoyer : 135 Avenue Jean Moulin 63200 MOZAC - Tel : 06.67.92.01.53 (chèque libellé UNIQUEMENT à l'Ordre du Comité Auvergne de Scrabble)
- 3 - Ne pas oublier de signaler TOUS CHANGEMENTS concernant les Présidents, Clubs, adresses, E-mail, tél ...) pour que je puisse mettre la page du site du Comité à jour. Pour les nouveaux licenciés (carnet de licences à télécharger sur le site) remplir LISIBLEMENT et en MAJUSCULE.

## Rapport d'activité de la saison écoulée :

### Organisation des épreuves fédérales

<u>Epreuves Fédérales</u>	<u>Nbre Centres</u>	<u>Nbre Joueurs</u>	<u>Saison 2017-2018</u>
Qualif Vermeils (13/01)	4 (W01-05-08-10)	121	102
PHASE 1 (10/11)	4 (W01-08-10-27)	122	119
PHASE 2 (25/11)	3 (W01-03-05)	107	117
PHASE 3 (09/12)	1 (W08)	58	65
Simultané mond Blitz (01/12)	2 (W10-27)	50	37
Simultané mondial (12/01)	3 (W05-08-10)	134	124
Simultané Verdiam (26/01)	3 (W01-03-10-18)	130	92
Simultané mond jeunes (16/03)	1(W30)	6	-
Simult National Scolaires (30/03)	2(W08-18)	93	-
Simultané mond semi-rap	2 (W08-27)	61	56
Qualif Interclubs	1 (W04)	15 équipes	15 équipes

*Hors interclubs, on note une hausse globale de participation de 10% sur l'ensemble des épreuves. A noter également une forte participation au Simultané national en faveur des Scolaires, nouvelle épreuve au calendrier.*

### Participation des qualifiés aux épreuves fédérales :

	<u>Saison 2018-2019</u>	<u>Saison 2017-2018</u>	<u>Saison 2016-2017</u>
Championnat promotion	29	26	15
Finale vermeils	38	47	40
Championnat de France	25	42	26
Finale interclubs	1D1 – 1D4	1 élite	1 D2
Champ du Monde indiv.	6	5	5

## Organisation des épreuves locales :

	<u>2018-2019</u>	<u>2017-2018</u>	<u>2016-2017</u>
Championnat de l'Allier	71	69	49
Championnat du Cantal	42	34	30
Championnat du P-de-Dôme	46	52	59
Championnat Régional Indiv	100	120	134
Championnat Régional Paires	23	22	26

## En dehors des manifestations fédérales habituelles, soulignons les initiatives locales :

les tournois de Châtel Guyon (6 et 7/10)	98 et 139 joueurs
le tournois pour les scolaires (15/12)	51 joueurs
les tournois de Cournon (9/02 et 18/05)	29 et 26 paires
le tournoi de Ceyrat TH2 (13/04)	60 joueurs
le tournoi de Neuvic TH3 (11/05)	45 joueurs
le Festival de Chamalières (9 et 10/06)	70 et 45 joueurs

*Rappelons à ce sujet que le Club organisateur doit déclarer son tournoi au moins 2 mois à l'avance pour parution au calendrier fédéral. Compléter la « demande d'homologation » prévue à cet effet (téléchargeable sur le site du Comité) et la transmettre au Président.*

## Le rôle du Comité :

A l'attention de ceux qui ne s'intéressent pas au Comité et ne savent pas à quoi il sert, voici quelques dispositions concrètes prises au cours des CA de ces dernières années.

- **Subvention aux Clubs**, selon effectif des licenciés au 31/12 : 4€ par licencié (mini 40€)
- **Tarifs compétition** : le Comité abandonne la redevance qu'il perçoit sur les SP (0,30€ par partie ) et sur les tournois en paires (0,50€par joueur),
- **Modes de qualification aux épreuves fédérales :**

**Championnat de France individuel** : lors du Championnat Régional, 1er des séries 2 et 3, les 2 premiers des séries 4,5 et 6.

**Championnat Promotion** : 3 qualifications par département en séries 5 et 6 lors des Champ départementaux, places supplémentaires éventuelles au Championnat Régional.

**Championnat de France Vermeils (Vichy)** : pour la 1ère fois cette année quota Comité (15 places).

Qualification faite sur le Simultané Verdiam joué en janvier, pour les 2 premiers N5, N6 et N7, et les places restantes remises au classement.

- **Subvention accordée aux joueurs qualifiés** : remboursement partiel des frais d'engagement.

- Championnat de France individuel : tous les qualifiés Phase 2 via Phase 1 reçoivent une subvention de 5€, et tous les qualifiés Phase 3 via Phase 2 reçoivent une subvention de 5€, sous condition d'inscription à la phase suivante. Subvention finale ramenée de 50 à 40€. (30€ pour les SN1).

- Championnat de France Vermeils : subvention de 30€ (80% env.)

- Championnat promotion : subvention de 25€ (80% env.) remboursement total pour les SN7.

Frais de route en plus : pour cette année Championnat de France Individuel à Dunkerque (20/22 avril 2019) : 150€ par finaliste, avec une enveloppe maximale de 4 000 €uros.

Championnats du Monde à la Rochelle (19/26 juillet 2019) : 100 € par finaliste.

### **Commentaires :**

#### **Championnat de France Individuel :**

*Michelle COHARD signale que la qualification de séries 5, 6 est une aberration, car elle se fait au détriment de joueurs de séries 2 à 4 auxquels se Championnat est destiné, les joueurs de séries 5 et 6 ayant déjà leur propre championnat (Championnat promotion).*

#### **Classique :**

*Robert GOURDIN demande qu'une aide soit également accordée aux qualifiés en Classique.*

**Ces 2 questions seront mises à l'ordre du jour du prochain CA.**

### **Les simultanés :**

Les Simultanés qui permettent de jouer et gagner des points sans se déplacer connaissent toujours autant de succès. Sur l'ensemble de la saison, 322 participants ont joué de 1 à 94 parties, ce qui représente 6 331 grilles.

## **Les meilleurs résultats aux épreuves fédérales :**

<b><u>Epreuve</u></b>	<b><u>Nom</u></b>	<b><u>place</u></b>	<b><u>sur</u></b>	<b><u>Eff W</u></b>
Championnat de France	Samson Tessier	2	681	25
Championnat de Fr Blitz	Samson Tessier	2	336	3
Championnat de Fr Vermeils	Gérard Hubert	11	1007	38
Championnat de Fr Paires	Samson Tessier - Luc Maurin	5	335	
Championnat de Fr Classique	Samson Tessier	28	89	2
Simultané Mondial	Dominique Levoyer	268	6223	134
Simultané Mondial semi rapide	Nicolas Chanson	34	2806	61
Sim mondial de Blitz	Samson Tessier	1	1858	50
Simultané Verdiam	Jeannine Grimal	9	3605	130
Simultané handicap	Michelle Cohard	27	3407	86
Championnat Promotion	Isabelle Boussiquault	13	462	29

## **Les meilleurs résultats aux épreuves Comité :**

<b><u>Epreuve</u></b>	<b><u>Nom</u></b>	<b><u>Total joueurs</u></b>
Championnat régional	Dominique Levoyer	100
Championnat régional paires	Samson et Jean Tessier	2 x 23
Championnat de l'Allier	Dominique Levoyer	71
Championnat du Cantal	Eliane Barbet	42
Championnat du Puy de Dôme	Samson Tessier	46

## **Les séjours - Anne Marie Mazoyer :**

Un seul séjour a été organisé durant cette saison en Juin aux Etables (43) : 7 jours du dimanche au samedi, avec 37 joueurs, 9 accompagnants et 4 arbitres.

2 sorties ont été proposées, le Musée de l'Ecole au Monestier sur Gazeille et la Ferme Philip sur la Commune de Sainte-Eulalie en Ardèche.

Le bilan financier est présenté avec l'ensemble de la trésorerie.

## Rapport financier :

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Ecarts</b>	<b>Ecarts N-1</b>
<b>Licences</b>	<b>17 756,00</b>	<b>13 244,00</b>	<b>4 512,00</b>	<b>4 537,00</b>
Vermeils	1 080,00	833,00	247,00	204,50
Verdians	1 101,00	873,10	227,90	178,50
Phase 1	1 048,00	835,00	213,00	216,00
Phase 2	638,00	1 051,00	-413,00	-253,50
Phase 3	121,00	552,00	-431,00	-189,50
Champ 15	264,00	307,10	-43,10	30,00
Champ 03	428,00	411,80	16,20	43,20
Champ 63	268,00	229,00	39,00	-36,20
Ch Régal paires	273,00	175,00	98,00	52,00
Ch Régal indiv	729,00	753,50	-24,50	148,85
Sim mondial	1 166,00	957,00	209,00	243,50
Semi-rapide	609,00	682,50	-73,50	-39,00
Blitz	445,00	357,00	88,00	28,50
Interclubs	495,00	644,00	-149,00	-172,00
Jeunes	2 136,00	2 079,74	56,26	-84,48
Classique	799,50	745,00	54,50	-37,50
<b>Total épreuves seules</b>	<b>11 600,50</b>	<b>11 485,74</b>	<b>114,76</b>	<b>471,57</b>
<b>Total avec licences</b>	<b>29 356,50</b>	<b>24 729,74</b>	<b>4 626,76</b>	<b>5 008,57</b>
aides aux joueurs		7 373,00	-7 373,00	-7 180,00
subvention aux clubs		1 912,00	-1 912,00	-1 888,00
CA (15/12 et 06/04)		859,77	-859,77	-857,90
frais fonctionnement	426,30	398,97	27,33	15,91
arbitrage (km délégué)		169,80	-169,80	35,03
papeterie / jeux	1 333,20	1 573,42	-240,22	357,98
séjour Les Estables	1 352,00	1 027,40	324,60	172,68
frais bancaires		13,32	-13,32	-8,88
intérêts bancaires	99,35		99,35	106,56
<b>Total fonctionnement</b>	<b>3 210,85</b>	<b>13 327,68</b>	<b>-10 116,83</b>	<b>-9 246,62</b>
<b>Total général</b>	<b>32 567,35</b>	<b>38 057,42</b>	<b>-5 490,07</b>	<b>-4 238,05</b>



<b>Nos avoirs au 31 août</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Compte sur Livret	8 283,99	12 184,64	13 578,12
Compte bancaire	1 068,85	1 097,23	948,34
<b>Chèque émis non débités</b>	<b>-1 264,75</b>		
Total des avoirs	8 088,09	13 281,87	14 526,46

### **Vérification des comptes :**

Les comptes de l'exercice ont été vérifiés par Violaine Chauliat du Club de Châtel Guyon (Annie Claude Lacour du Club d'Issoire empêchée pour maladie).

Violaine indique qu'elle a pu avoir accès à tous les documents et vérifier chacune des lignes de compte présentées.

Aucune anomalie n'a été relevée.

**Puis les 3 rapports présentés – moral, activités et financier sont soumis au vote, et adoptés à l'unanimité.**

# Rapports des délégués régionaux :

## Jeunes et Scolaires

- Concours Scrabble Scolaire 2018/2019
  - Participation en hausse => Plus de 800 enfants
  - Finales locales et régionales => organisées à Chamalières
  - Finale nationale à Paris
    - Cinq enfants en finale : Lucas / Alex / Thomas / Luna / Quentin
    - Deux podiums : Lucas vainqueur en CM2 / Alex vainqueur en CM1
    - Quatre enfants dans le TOP 20 !
- Simultané Mondial des Jeunes -> épreuve pour les -18 ans.
  - Organisé à Beauregard
  - Une vingtaine d'enfants participants
  - Un succès à reconduire
- Deux TH2 organisés au profit des Jeunes & Scolaires : merci à ceux qui m'ont aidé dans l'organisation de ces TH
- Championnat de France Scolaire 2019
  - Nandax (42)
  - Très bons résultats dans l'ensemble => Vainqueur du trophée inter-comité !
  - Raph 2<sup>ème</sup> J / Alexis 2<sup>ème</sup> C / Anna 9<sup>ème</sup> B et Théo 10<sup>ème</sup> B
  - Emma 3<sup>ème</sup> P / Margaux 19<sup>ème</sup>
- Championnat du Monde à La Rochelle
  - Auvergne bien représentée => Philippe, Alexis et Raphaël
  - Raphaël 3<sup>ème</sup> J au BLITZ
- Année 2020 et futur=>
  - Championnat de France scolaire vers Nantes ?
  - Championnats du monde à Abidjan
  - Concours Scolaire 2019/2020 => on continue l'opération sur le comité :)
  - Prévoir un ou deux TH2 scolaire dans l'année (en décembre + le simultané au profit des scolaires)
  - Pourquoi pas organiser un CDF Scolaire à Chamalières (horizon 2021/2022)
- Licences Jeunes 2019/2020 :
  - En hausse :)

## **Scrabble Classique :**

### **Championnat de France**

77 participants – Samson Tessier fait 2<sup>ème</sup>, Gérard Hubert 26<sup>ème</sup>

### **Tournoi classique de Vichy 22-23 septembre**

12 comités, 21 clubs (4W), 34 joueurs (6W)

Samson Tessier 7<sup>ème</sup>

### **Open de France 17-18 novembre à Chamalières**

49 joueurs (8W), Samson 3<sup>ème</sup>, Nicolas 7<sup>ème</sup>, Gérard 13<sup>ème</sup>

## **Arbitrage :**

Actions de formations à l'arbitrage fin 2018, pour intégrer les changements de règlement au 1er janvier 2019 : St Flour, Creuzier, Châtel et Dore l'Eglise.

Mise à jour de la liste des arbitres fédéraux et régionaux.

## **Le site Internet du Comité : [adresse http://auvergnescrabble.free.fr](http://auvergnescrabble.free.fr):**

Permet d'inscrire les joueurs aux compétitions (l'organisateur de l'épreuve doit demander préalablement à Frédéric)

Permet de consulter et/ou télécharger divers documents : CR des réunions, calendrier, fiche de suivi d'épreuves ...

Tous les articles, résultats ou photos, utiles à la communauté, sont les bienvenus.

Vous pouvez aussi y visiter le blog « JEUtuil » d'Emmanuel Exposito.

## **Calendrier de la saison 2019-2020 :**

Il est diffusé à tous les présidents de club, consultable (et téléchargeable) sur le site du comité. Remis à jour au fur et à mesure des informations et modifications signalées.

### **A noter :**

Phase 2 du 24 novembre à Montluçon, changement de salle (ex Salle St Jean), capacité limitée à 40 joueurs.

Le 8 décembre 2019, CA le matin et TH2 en faveur des scolaires l'après-midi : à Châtel (Chamalières non disponible).

Les interclubs initialement prévus le 15 mars 2020 sont déplacés au 29 mars 2020 à Chamalières.

## Les votes :

- Délégués à l'AG fédérale : un seul candidat, Lionel ALLAGNAT. Elu à l'unanimité.
- Arbitrage : une seule candidate, Catherine HANIEZ. Elue à l'unanimité.
- Développement et promotion : aucun candidat.

## Questions déposée:

La subvention accordée aux qualifiés aux épreuves fédérales est-elle supprimée ou maintenue si le joueur, qui s'inscrit et fait le déplacement sur le lieu de l'épreuve ne joue pas la totalité du tournoi ?

Réponse :

L'article 12-6-1 du Règlement Intérieur du Comité stipule :

*« Les joueurs concernés sont récompensés au forfait décidé par le CA, après leur participation effective validée par la proclamation des résultats »*

Dans le cas présent, le joueur n'a pas réalisé la totalité de l'épreuve mais ses résultats ont été pris en compte et publiés. La subvention prévue doit lui être accordée.

Cette situation sera régularisée dans les meilleurs délais.

## Questions diverses :

- Concernant la papèterie, il est rappelé que les tarifs et la procédure de commande sont inchangés pour la saison 2019-2020.
- Mise à jour sur le site du Comité de la liste des licenciés :

Jean-François fera le nécessaire. Il rappelle qu'il faut lui signaler toutes modifications concernant les licenciés, et notamment les décès.

- La date **du prochain CA** est fixée au dimanche 8 décembre à 10h, avec l'après-midi un TH2 au profit des scolaires. La salle Courty (Chamalières) n'étant pas disponible, ces 2 événements auront lieu à Châtel-Guyon au local du Club.

La séance est levée à 12 h 30.

Catherine HANIEZ,  
Secrétaire du Comité